



## Permanences INPI : les rendez-vous du 1<sup>er</sup> trimestre 2012

Grâce au partenariat entre l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) et la CCI de région, les entreprises de Champagne-Ardenne peuvent désormais trouver réponse à leurs problématiques de protection de propriété intellectuelle. Comment valoriser leurs innovations et leurs marques ? Comment réaliser des recherches d'antériorité sur les brevets et les déposer ?

Chaque première semaine du mois, une permanence est assurée à la pépinière technologique de Châlons, située à Arts et Métiers ParisTech, rue St Dominique. Sur place, et **sur rendez-vous**, l'ingénieur chargée de mission Christine Huguin accueille les entrepreneurs en entretiens personnalisés, confidentiels et gratuits, et leur apporte une information neutre à tous les stades de leurs projets.

Depuis le lancement de ces permanences en octobre, **une quinzaine d'entreprises** a été reçue, dont six porteurs de projets lors de la dernière session organisée le 6 décembre.

### Les permanences du 1er trimestre 2012 :

- Jeudi 5 janvier 2012
- Jeudi 9 février 2012
- Mardi 6 mars 2012

### Votre contact :

Christine Huguin - tél. : 03 83 17 87 05  
mél : [champagneardenne@inpi.fr](mailto:champagneardenne@inpi.fr)

### Contact médias :

Edwige DARGESEN  
Directeur de la Communication et des TIC  
☎ 03 26 69 33 48 (LD)  
[dargegen@champagne-ardenne.cci.fr](mailto:dargegen@champagne-ardenne.cci.fr)